Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260420-2026_032-DE

Mairie de
Plogastel Saint Germain
Plogastell Sant Jermen

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date d'affichage : **Délibération : 2026-032**

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Plogastel Saint Germain, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. PLOUHINEC Lucien, Maire.

Nombre de membres :

En exercice :19

Présents : 19

Absents excusés : 3

Absents :0

Procurations : 3

Votants : 19

Date de convocation du conseil municipal : 9 avril 2026

Présents : PLOUHINEC Lucien, BERRIVIN Annie, NICOLAS Patricia, RAMPILLON Charles, GRATIAUX Marc, RENAULT Michel, PLOUHINEC Jocelyne, PATRON Florent, BURELLER Hervé, STEPHAN Philippe, LAINE Ingrid, COVES Delphine, LE BRAS Christophe, TANGUY Stéphanie, FLOCHLAY Alexandra, GAUTIER Anne

Absents excusés : BILLAND Jean-Christophe (procuration à BERRIVIN Annie), MEURISSE Frédéric (procuration à RAMPILLON Charles), DONNART Maëlle (procuration à COVES Delphine)

Secrétaire : LAINE Ingrid

Objet : Composition de la Commission Marché à Procédure Adaptée

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres (CAO) n'intervient que pour l'attribution des marchés passés en procédures formalisées et dont le montant est supérieur aux seuils européens ;
Considérant que le Maire souhaite une assistance technique et d'aide à la décision pour les marchés inférieurs à ces seuils.

M. le Maire propose de créer une commission chargée d'examiner les offres dans le cadre des marchés publics non soumis aux procédures formalisées définies par les seuils européens.

Cette commission n'a pas vocation à attribuer les marches mais émet un avis consultatif.

Le Maire est président de droit et propose de désigner les 3 membres titulaires et 3 membres suppléants comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
BERRIVIN Annie	BILLAND Jean-Christophe
RAMPILLON Charles	MEURISSE Frédéric
LAINE Ingrid	DONNART Maëlle

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260420-2026_032-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de créer la commission Marché à Procédure Adaptée ;
- **DÉSIGNE** les membres de la MAPA comme suit :

Président : PLOUHINEC Lucien, Maire	
Membres titulaires	**Membres suppléants**
BERRIVIN Annie	BILLAND Jean-Christophe
RAMPILLON Charles	MEURISSE Frédéric
LAINE Ingrid	DONNART Maëlle

Pour extrait conforme

Le Maire,
Lucien PLOUHINEC

La secrétaire de séance
Ingrid LAINE